École secondaire Cavelier-De LaSalle
9199, rue Centrale
LaSalle (Québec) H8R 2J9
Tél. : 514 595-2044
Télec. : 514 595-2100
http://cavelier.ecolelasalle.com/

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys Québec

PROCÈS VERBAL

4E séance régulière du Conseil d'établissement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE Présences : Hala Jawlakh, Charlène Baron, Ghislain Laporte, Julie Campeau, Joannie Guernon, Anne-Noëlle Mekideche, Brigitte Croteau, Marie-Eve Duquette, Benjamin Mortagne, Mike Sad, Océanne Béland, Naouel Magherbi, Marjorie Cyr-Beaudin, France Chiasson, Benjamin Mortagne, Marianne Dubé, Marc Bisson Absences : Catherine Bergeron Brunet, Eveline Arpin-Cadieux Secrétaire : Mélanie Langevin	
2. QUESTION DU PUBLIC Il n'y a personne du public	INFORMATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR M. Beaudin souhaite ajouter bibliothèque et logo dans le point de direction. Mme Guernon propose l'adoption de l'ordre du jour.	ADOPTION
4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS DES ANALYSES DU PLOMB DANS L'EAU ET SUR LA QUALITÉ DE L'AIR : *INVITÉ MARC BISSON, COORDONNATEUR HYGIÈNE ET SALUBRITÉ* M. Marc Bisson, coordonnateur hygiène et salubrité du centre de service scolaire Marguerite-Bourgeoys. Il demande aux membres du conseil de poser des questions suite au rapport qui a été déposé. Mme Cyr demande s'il y avait des tests particuliers faits pour les locaux sans fenêtres. Réponse : Il y a eu un échantillonnage pour être représentatif de l'ensemble des locaux, autant les sans fenêtre que ceux avec des fenêtres ainsi que les différents scénarios, au début de la classe, pendant et à la fin de la journée. Mme Jawlakh a remarqué qu'à certains points d'eau le taux de plomb était au-delà de la norme recommandée. Réponse : Il y a deux endroits où se retrouvent principalement le plomb; le bec ou la tuyauterie. En fonction de l'année de construction, l'eau stagnante peut accumulée le	INFORMATION

plomb. Au premier jet permet de constater ou après 30 secondes, le taux va indiquer la source du problème. Pour notre école, l'installation de filtre au niveau de la tuyauterie a été choisie comme solution. Pour chaque filtre installé, il suivra 3 tests pour valider la qualité de l'eau.

Mme Baron revient sur la qualité de l'air et se demande si 1064 ppm c'est bon ou non. Est-ce que la qualité de l'air peut être influencée par la présence de nombreux ordinateurs?

Réponse : La CNESST permet qu'un adulte puisse être exposé à 5000 ppm à tous les jours travaillés tout au long de sa vie. Les tests ne cherchaient pas à démontrer le taux de CO2, mais bien à vérifier si la ventilation se fait adéquatement. Les taux peuvent indiquer les mesures à mettre en place pour régler la situation. Par exemple, ouvrir les fenêtres de 2 pouces. L'équipement informatique génère de la chaleur, mais ne produit pas de CO2.

Mme Magherbi se demande si nous avons reçu les documents sur la qualité de l'air. Elle demande pourquoi avoir fait circuler les résultats sur la qualité de l'eau mais pas de l'air. À quelles heures et est-ce que les élèves étaient présents?

Réponse : Les documents ne sont pas diffusés à grande échelle, pour y avoir accès, il suffit d'en faire la demande au secrétariat général du centre de service scolaire.

Plusieurs moments et les élèves étaient toujours présents. Cependant, le ministère a imposé une méthodologie avec des heures fixes.

M. Laporte demande ce qu'on doit répondre aux parents qui disent que ça prend absolument des échangeurs d'air dans les classes.

Réponse : Pour l'installation d'une machine, M. Bisson a des scrupules à installer quelque chose qui n'a pas été conçu pour répondre aux besoins de 30 personnes mais bien une famille. Un enjeu d'installation avec l'air projeté. Pour lui, l'installation génère des questions auxquelles il n'a pas les réponses et ne saurait pas à qui les poser.

Mme Campeau se demande s'il ne suffit pas de nettoyer les conduits.

Réponse : Le nettoyage n'affecte pas directement le taux de CO2, par contre, s'il y une grande accumulation, cela pourrait diminuer l'efficacité de la ventilation. Pour cela, la direction doit faire une demande au CSSMB qui évaluera la situation et fera un appel d'offre pour obtenir le service.

Mme Cyr-Beaudin, par rapport aux recommandations, les portes ouvertes, c'est un irritant. Est-ce des recommandations à long terme ou seulement en temps Covid?

École secondaire Cavelier-De LaSalle
9199, rue Centrale
LaSalle (Québec) H8R 2J9
Tél. : 514 595-2044
Télec. : 514 595-2100
http://cavelier.ecolelasalle.com/

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Réponse : Ne sachant pas les orientations que prendra le gouvernement aux prochaines élections, il est difficile de se prononcer. Mme Jawlakh remercie M. Bisson pour avoir répondu aux questions du CE.	
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 janvier 2021 Mme Baron propose l'adoption du procès-verbal.	ADOPTION
6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL Aucun suivi	ADOPTION
7. MESURES PROTÉGÉES résolution CECVL20202021-01 M. Beaudin demande un numéro de résolution pour les mesures protégées. M. Laporte demande de certifier que l'argent a été reçu par l'école. M. Beaudin doit trouver la formule pour l'acheminer à la présidence. Mme Baron se demande si les actions qui avaient mises en place concernant l'aide alimentaire pour les élèves qui en ont besoin. Elle se demande si ce sera possible de rouvrir plus tôt pour soutenir nos élèves à bien partir la journée. Mme Guernon propose les mesures protégées.	APPROBATION
8. HORAIRE 2021-2022 (2 HORAIRES, 8H30 ET 9H40) M. Laporte amène que l'équipe-école a répondu à un sondage pour imaginer l'organisation scolaire de l'an prochain suite à ce qui a été fait cette année. La majorité des enseignants sont en faveur de maintenir un double horaire. Il n'y a pas que des avantages, mais ceux-ci sont plus nombreux que les désavantages. M. Laporte suggère que les parents et les élèves soient aussi consultés concernant le maintien du double horaire.	APPROBATION

M. Beaudin ramène le point qu'un enseignant a souligné, il se pourrait que peu importe les résultats du sondage, nous serons dans l'obligation de poursuivre l'application des mesures sanitaires. Mme Baron soulève le point de la durée du diner. Pour les élèves qui retournent à la maison, ça laisse peu de temps pour manger. Mme Cyr-Beaudin nomme que c'est compliqué pour les enseignants qui sont sur les deux horaires. Les contrats sur deux horaires peuvent être moins attrayants pour le recrutement. Les assemblées générales tenues à différents moments (pour le 1er et 2e cycle) ne permettent pas un réel partage au sein de l'équipe école. M. Mortagne ressort aussi qu'il faut considérer l'aspect de la surveillance sur les heures du diner. Les deux horaires font augmenter le besoin en surveillance. Mme Magherbi nomme que la séparation par cycle est plus sécuritaire pour le premier cycle et que le début tardif favorise le deuxième cycle en diminuant le taux de retard et d'absentéisme. Le point sera adopté ultérieurement lors d'une prochain rencontre du conseil d'établissement.	
9. GRILLE-HORAIRE : 2 PÉRIODES HORS-HORAIRE POUR LE PROJET PERSONNEL AU PEI SEC 5 *INVITÉE : MARIANNE DUBÉ, DIRECTRICE ADJOINTE SEC 4 ET 5* Mme Dubé, en introduction, partage son écran afin de présenter aux membres du CE ce qu'est un projet personnel au PEI. Mme Dubé propose une formule hors horaire de 2 cours pour la réalisation du projet personnel. Seuls les élèves de PEI sont concernés. L'idée poursuivie est d'offrir un meilleur temps d'accompagnement par le personnel enseignant afin de favoriser l'obtention de la qualification de l'IB. Les cours hors horaire seraient offerts avant l'horaire à raison d'une journée semaine. Mme Baron nomme que cette proposition pourrait vraiment aider les élèves à réaliser leur projet personnel. Mme Magherbi trouve la proposition de Mme Dubé excellente. Elle est parfaitement adaptée aux besoins des élèves du PEI. Mme Cyr-Beaudin demande si ça commence dès le quatrième secondaire ou seulement en cinquième. Mme Dubé nomme qu'il y a une amorce à la fin du quatrième secondaire,	ADOPTION

cependant, le travail se fait principalement en cinquième. Aussi, la tâche du superviseur serait attribuée à un enseignant de la même manière qu'un cours régulier. M. Laporte rappelle qu'on ne doit pas oublier les élèves qui fréquentent l'école EVA cette année dans cette organisation. Mme Magherbi propose l'adoption de la proposition de Mme Dubé.	
10. BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (450 $) Le budget de fonctionnement du CE a des règles pour le dépenser adéquatement. Mme Jawlakh se demande comment parvient-on à utiliser ce budget en temps de pandémie. Mme Baron nomme qu'il est déjà arrivé par le passé d'aider le conseil étudiant à la réalisation d'un projet. Mme Baron suggère de faire un don en vêtement à des familles dans le besoin. Mme Jawlakh se demande si de s'inscrire à une formation en lien avec l'éducation est possible. Mme Guernon suggère d'acheter des cartes cadeaux et de les distribuer aux membres du conseil d'établissement, un peu à la manière des repas qui étaient offerts lors de la dernière rencontre. Mme Baron et Mme Jawlakh nomment qu'il faudrait valider auprès du service juridique. Le suivi sera fait pour la prochaine rencontre.	ADOPTION
11. CAMPAGNES DE FINANCEMENT *(VOIR DOCUMENT EN PJ)* M. Beaudin nomme les principaux chantiers qui se tiendront prochainement. La bibliothèque sera vidée, les planchers refaits, les rayonnages modernisés, la peinture rafraichie. C'est énorme, il faut coordonner plusieurs corps de métier. Suite au sondage, l'ensemble de l'équipe école a nommé qu'il serait bien de changer le logo de l'école. C'est un chantier excitant, cependant, il faut penser à tous les impacts (uniformes, communication…) Mme Jawlakh demande si les élèves seront consultés. M. Beaudin nomme que nous sommes serrés dans les délais, pour la consultation. M. Laporte fait confiance aux ressources matérielles pour avoir vu de nombreux projets se réaliser.	APPROBATION

École secondaire Cavelier-De LaSalle
9199, rue Centrale
LaSalle (Québec) H8R 2J9
Tél. : 514 595-2044
Télec. : 514 595-2100
http://cavelier.ecolelasalle.com/

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

M. Beaudin informe que nous sommes en contact avec le poste de quartier pour augmenter la présence policière afin de faire un travail de prévention. Le site internet de l'école sera actualisé au courant des prochaines semaines. La fonction du calendrier facilitera le partage des événements qui se tiennent à l'école. L'élève Mehreen Tarique a soumis des demandes de financement. Mme Guernon propose	
12. CONSULTATION DES ÉLÈVES : INVITÉE MÉLANIE LANGEVIN, DIRECTRICE ADJOINTE SECONDAIRE 2 Un comité formé par les élèves et des membres de l'équipe-école travaillera sur l'actualisation du logo. Un comité devait être formé pour réaliser une consultation auprès des élèves sur la santé mentale. Mme Guernon est le seul membre du conseil d'établissement à se proposer pour faire partie du comité. Mme Langevin se propose d'être la messagère auprès des élèves pour la transmission du sondage.	ORIENTATION
13. PROJET ÉDUCATIFS : RÉSULTATS DE LA 1E ÉTAPE M. Beaudin a fait ressortir les résultats de la première pour bien avoir le portrait des élèves ce qui permet de mettre des mesures adéquates en place pour soutenir nos élèves.	INFORMATION
14. MISE À JOUR DU SITE INTERNET DE L'ÉCOLE Déjà abordé.	INFORMATION
15. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ Mme Duquette, de Cumulus, nomme que l'organisme ont construit de nouveaux ateliers qui répondent aux besoins des élèves dans cette période inhabituelle. Plusieurs suivis individuels portent sur l'anxiété et sur la consommation de sédatif. L'organisme a réintégré ses locaux. Mme Croteau nomme que cette année, nous avons moins de nouvelles familles nouvelles arrivantes. Elle maintient les services auprès des familles déjà établies, car elles sont encore en état de grande vulnérabilité.	INFORMATION

École secondaire Cavelier-De LaSalle
9199, rue Centrale
LaSalle (Québec) H8R 2J9
Tél. : 514 595-2044
Télec. : 514 595-2100
http://cavelier.ecolelasalle.com/

Mme Jawlakh demande la raison qui empêche les demandeurs d'asile de poursuivre son cheminement scolaire au secteur adulte au régulier. Mme Croteau précise qu'il s'agit d'une loi sur les statuts des migrants. Cependant, ils peuvent poursuivre en francisation.	
16. MOT DU REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES Mme Béland présente l'intention du conseil des élèves de faire une journée des élèves, à la manière de la semaine des enseignants. -Une journée sans uniforme, à faire approuver par le CE -Une remise de biscuits de la cafétéria -Un message à l'interphone -Des attentions de leurs enseignants Monsieur Sad nomme les arguments en faveur de l'implantation d'une telle journée. Mme Jawlakh demande que le point sur l'uniforme soit ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. M. Laporte suggère aux représentants des élèves de déposer par écrit.	INFORMATION
17. MOT DE LA PRÉSIDENCE Mme Jawlakh remercie M. Beaudin de sa présence et souligne la charge de travail d'un directeur nouvellement nommé. Les formations obligatoires doivent être suivies par les membres du CE, au fur à mesure qu'elles sont produites. Elles doivent être terminées par tous les membres pour le CE du 17 mai 2021	INFORMATION
18. MOT DE LA DIRECTION Tous les points ont été abordés au point 11.	INFORMATION
19. MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL M. Mortagne n'a rien à ajouter.	INFORMATION
20. MOT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS M. Laporte nomme qu'au comité ils ont parlé des formations. Il y a des fiches à faire, des capsules, des cahiers. Les OPC ne seront plus en consultation aux conseils d'établissement.	INFORMATION

École secondaire Cavelier-De LaSalle
9199, rue Centrale
LaSalle (Québec) H8R 2J9
Tél. : 514 595-2044
Télec. : 514 595-2100
http://cavelier.ecolelasalle.com/

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

M. Laporte suggère de donner des échéanciers pour les formations. Le tout devra être fait avant la rencontre du mois de mai. Mme Baron rappelle qu'il existe le tableau à compléter pour rendre compte des formations suivies. Mme Jawlakh fera parvenir les trois orientations aux membres ainsi que le tableau.	
21. QUESTIONS DIVERSES	INFORMATION
22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Mme Jawlakh lève l'assemblée à 9 :41	ADOPTION